

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Maroc

Une publication du SER de Rabat
26 janvier au 9 février

Le chiffre du mois

10,1 Md MAD
FLUX D'IDE 2023

Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) au Maroc ont diminué de -53% en 2023 : 10,1 Md MAD (soit 0,9 Md EUR) après 21 Md MAD (1,9 Md EUR) en 2022 et 20,2 Md MAD (1,8 Md EUR) en 2021, atteignant leur plus bas niveau bas depuis six ans.

Ce recul s'explique davantage par une hausse des sorties de capitaux que par une chute des flux entrants. En effet, les recettes d'IDE (flux entrants) ont baissé de -18% à 32,5 Md MAD (3 Md EUR). Ce recul doit toutefois être mis en perspective avec le record historique atteint en 2022 (39,6 Md MAD), le niveau 2023 étant en ligne avec la moyenne des années précédentes. D'autre part, les dépenses d'IDE (flux sortant soit les opérations de désinvestissement, de remboursement de prêts étrangers ou de transferts de revenus) ont augmenté à 22,3 Md MAD (2,1 Md EUR) soit +26%.

Selon le ministère de l'Investissement, de la convergence et de l'évaluation des politiques publiques (MICEPP), trois facteurs expliquent ces performances en demi-teinte : (i) une conjoncture internationale fragile (hausse des prix des matières premières, augmentation des taux d'intérêt, incertitudes sur les marchés des capitaux) qui a particulièrement pesé sur les flux d'IDE à destination des pays en développement (-9% en 2023 selon la CNUCED); (ii) la nature cyclique des IDE avec une crise sanitaire qui avait empêché les signatures en 2020-2021 et se répercute sur les flux d'IDE deux ans plus tard; (iii) la comparaison avec une année 2022 historiquement haute.

Selon le MICEPP, l'exercice 2023 ne pourrait être qu'une année de transition avant des années 2024 mais surtout 2025-2026 plus fastes, avec la mise en place de nombreux projets d'investissement privés estimés à plus de 800 Md MAD (soit 73 Md EUR), dont 340 Md MAD (soit 32 Md EUR) consacrés aux investissements Greenfield.

La tendance baissière ne concerne pas les investissements français : à fin septembre 2023 (dernières données publiques), les flux entrants d'IDE français au Maroc atteignent 8 Md MAD (0,7 Md EUR) soit 34% du total, confortant la place du pays comme premier investisseur au Maroc.

Activités macroéconomiques & financières

Le Maroc maîtrise ses équilibres extérieurs en 2023

Le déficit commercial marocain montre des signes d'allégement, selon le rapport annuel de l'Office des Changes. Les importations ont enregistré une baisse significative, passant de 737 Md MAD (68 Md EUR) à 716 Md MAD (66 Md EUR). Ce recul est principalement imputable à la diminution marquée de la facture énergétique de 20,4%, résultant d'une baisse conjointe des prix (-17,9%) et des quantités importées (-7,3%).

Parallèlement, les exportations marocaines ont légèrement augmenté (+0,2%), une dynamique positive largement soutenue par le secteur automobile, avec une croissance de +27,4%, qui retrouve ainsi son rang de premier poste d'exportation du pays en 2023 (phosphates en 2022). En revanche, les hausses apparaissent moins prononcées pour les secteurs du textile (+5%) et de l'aéronautique (+2,4%), tandis que les exportations agroalimentaires ont stagné (-0,1%). A noter la contraction des exportations de phosphates de -34,1%, une baisse principalement due à la diminution des cours mondiaux plutôt qu'à une réduction du volume exporté.

Les échanges composant le reste de la balance courante confirment la capacité du Maroc à maîtriser ses équilibres extérieurs: (i) l'excédent de la balance des services progresse de 16% à 135 Md MAD; (ii) en dépit du recul des flux d'IDE (-53% voir ci-dessous), les autres entrées de devises progressent fortement: +12% pour les recettes touristiques à 105 Md MAD (9,7 Md EUR) et +4% pour les transferts de la diaspora à 115 Md MAD (10,7 Md EUR) dont le tiers en provenance de France.

Obligations vertes : la Banque centrale marocaine vise 10% des réserves de change

Pour réaliser ses ambitions en matière de transition verte, le Maroc doit mobiliser près de 73 Md EUR d'investissements, selon la Banque mondiale. La Bank Al Maghrib (BAM), en collaboration avec le ministère de l'Économie et des Finances, élabore ainsi une stratégie visant à accroître les contributions du secteur financier national et des institutions étrangères en matière de financement vert.

A ce titre, la BAM renforce son engagement en augmentant ses investissements dans les obligations vertes, sociales et durables, visant à faire passer cette part de 7 % à 10 % des réserves de change à terme. Depuis 2016, la banque centrale a déjà investi 300 M USD dans des obligations vertes émises par la Banque mondiale (dont 200 M USD en octobre 2023).

Investissements : 46 nouveaux projets approuvés par la Commission nationale des investissements

La Commission nationale des investissements au Maroc a approuvé 42 nouveaux projets d'une valeur de 7,4 Md MAD (683 M EUR) le 25 janvier 2024. Majoritairement portés par des entreprises nationales (60%) les projets concernent plusieurs secteurs d'activité avec une dominante pour l'agroalimentaire (représentant 35 % des montants alloués) et le tourisme (25 %). Ces projets pourraient contribuer à la création de 16 200 emplois directs et indirects d'après le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch. Cette initiative se veut multisectorielle, englobant également d'autres domaines tels que le traitement des déchets (9 %) et la logistique (6 %), ainsi que les produits pharmaceutiques et l'énergie. En 2022, plus de 100 Md MAD (9,2 M EUR) d'investissements ont été approuvés, soulignant les efforts pour accroître l'investissement privé dans le pays.

Le 8 février, la Commission Nationale a approuvé 4 nouveaux projets pour un montant de 36,4 Md MAD (soit 3,3 Md EUR), qui devraient permettre la création de plus de 14 500 emplois (dont 900 directs et 12.600 indirects). Les principaux secteurs concernés sont la chimie et la parachimie (60%), les mines (38%) et l'automobile (2,5%).

Industries, énergie, agriculture

Capital humain : l'UM6P ouvre sa première antenne internationale à Paris

L'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) a ouvert ce 24 janvier, sa première antenne internationale à Paris, sous le nom d'« UM6P France », qui se veut le « pont » entre le Maroc et l'Afrique d'une part et la France et l'Europe d'autre part. Outre la formation continue, UM6P France, dirigée par Fahd Benkirane, entend promouvoir l'entrepreneuriat. Ainsi, elle ouvrira dès cette année, le premier lab européen-africain de startups greentech (hydrogène, agritech), cleantech et medtech (biotech).

Deux autres implantations internationales de l'université marocaine sont prévues cette année : l'une à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, avec un focus agriculture digitale (Digital Farming School) et l'autre au Canada.

Relation bilatérale : journées économiques France-Maroc à Nantes

La 6ème étape des Journées économiques Maroc-France se tenait le 24 janvier en Pays de la Loire sur le thème de « l'économie bleue et son écosystème industriel ». Une convention de partenariat stratégique a été signée par la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM) avec l'Association des armateurs du Maroc et le Cluster industrie navale du Maroc. L'objectif de cet accord est de promouvoir le développement de l'économie bleue dans les domaines de l'industrie et des chantiers navals. Plus d'une quarantaine d'acteurs marocains ont fait le déplacement à Nantes.

Relation bilatérale : inauguration d'une délégation CFCIM dans la région de Guelmim-Oued Noun

La Chambre Française de Commerce et d'Industrie au Maroc a inauguré ce mercredi 7 février une délégation pour la région de Guelmim-Oued Noun en présence de M. Mohamed NAJEM ABHAI, Wali de la région, de Mme Mbarka BOUAIDA, Présidente de la Région et de M. Christophe LECOURTIER, Ambassadeur de France au Maroc. Cette inauguration marque une nouvelle étape dans le renforcement de l'ancrage régional de la CFCIM, après l'ouverture des délégations de Laâyoune en mai 2017 et de Dakhla en mars 2019.

En parallèle de cette inauguration, la CFCIM a organisé en partenariat avec la Région Guelmim-Oued Noun la 7ème édition des Journées économiques Maroc-France, centrée autour du Plan de Développement Régional couvrant les priorités de développement d'un territoire en pleine transformation qui mise sur l'économie bleue, l'agriculture, le tourisme et l'exploitation d'un exceptionnel potentiel d'énergie renouvelable, dont l'hydrogène décarboné, pour poursuivre sa croissance.

Energie : l'ANRE a fixé les tarifs d'accès au réseau électrique

Les tarifs d'accès et d'utilisation du réseau électrique national de transport, pour la période de régulation allant du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2027, ont été fixés par l'Agence Nationale de Régulation de l'Energie (ANRE). Ainsi, le tarif d'utilisation du réseau de transport et le tarif des services système ont été respectivement fixés à 6,39 centimes le Kwh et à 6,35 centimes le Kwh pour l'année 2024, soit une diminution moyenne de 38 % par rapport à 2023.

Ces tarifs seront ajustés annuellement, durant toute la période de régulation, au taux d'inflation pour refléter l'évolution des conditions économiques. L'Agence travaille par ailleurs sur la fixation du tarif de l'excédent pouvant être cédé par les producteurs au titre de la Loi 13-09 relative aux énergies renouvelables et de la Loi 82-21 relative à l'autoproduction de l'énergie électrique aux gestionnaires des réseaux électriques (décision d'ici fin juin 2024) et la fixation du tarif d'accès et d'utilisation du réseau électrique de moyenne tension.

Transport maritime : Tanger Med atteint 95% de sa capacité avec 8,62 M de conteneurs traités en 2023

En 2023, le Port Tanger Med a traité 8 617 410 de conteneurs Equivalent Vingt Pieds (EVP), en croissance de 13,4% par rapport à 2022. Cette performance, équivalant à 95% de la capacité nominale du port, a été réalisée en avance de quatre ans par rapport aux objectifs. L'année 2023 a également enregistré des niveaux de productivité records dépassant des pics mensuels de 800 000 EVP manutentionnés. Le trafic de véhicules neufs est en nette augmentation en lien avec la montée en puissance de l'écosystème automobile au Maroc. Les deux terminaux dédiés ont manutentionné au total 578 446 véhicules en 2023 (60% des véhicules exportés par Renault et 40% par Stellantis), soit 21% de plus qu'en 2022.

Au total, le complexe portuaire Tanger Med a traité 122 M tonnes de marchandises, en augmentation de 13,6% par rapport à 2022. Ce trafic est le plus élevé au niveau du détroit de Gibraltar et à l'échelle de la Méditerranée. Il représente également plus de la moitié du tonnage global traité par l'ensemble des ports du Maroc.

Transport maritime : l'armateur chinois Cosco Shipping Lines ouvre une filiale au Maroc

L'opérateur chinois du transport maritime de marchandises, Cosco Shipping Lines, a inauguré le 1^{er} février une filiale à Casablanca, fruit d'une Joint-Venture signée avec le transporteur maritime Diamond Lines, sa filiale allemande. Il était jusqu'ici le seul armateur du Top 5 mondial à ne pas être physiquement présent au Maroc. En août dernier, l'armateur a lancé une nouvelle liaison maritime entre le Maroc, l'Espagne et la Turquie. Selon l'armateur chinois, le choix du Maroc est motivé par sa position stratégique et les avantages que le pays offre aux investisseurs chinois. Pour rappel, plusieurs groupes internationaux dont des entreprises chinoises ont annoncé leur installation au niveau de la zone industrielle de la Cité Mohammed VI – Tanger Tech : Sentury Tire, Bonsing, XEV, BTR New Materials.

Biodiversité : près de 80% du sable extrait des carrières est non déclaré selon un rapport de la Cour des comptes du Maroc

Le système de suivi des quantités extraites des produits de carrière est inefficace d'après la Cour des comptes. Dans son rapport pour 2022-2023, la haute juridiction financière indique que le recoupement des données de l'Association professionnelle des cimentiers avec celles fournies par le ministère de l'Équipement et de l'Eau a permis de conclure que la quantité annuelle moyenne de sable non déclarée est estimée à 9,5 millions de m³, soit 79% de la quantité de sable consommée. La Cour souligne également le besoin de renforcement des moyens logistiques et des outils techniques nécessaires à la constatation des infractions par les agents de la police des carrières.

La Cour a soulevé les insuffisances de l'application de certaines dispositions, faute de textes d'application (valorisation des matériaux extraits, conditions techniques de l'exploitation des carrières à ciel ouvert, mesures d'encadrement pour accompagner les petits exploitants à intégrer le nouveau cadre juridique). En outre, elle relève l'absence de modalités d'actualisation des études d'impact sur l'environnement. L'analyse des procédures de mobilisation du foncier pour des fins d'exploitation des carrières a permis de relever des observations concernant l'accès inéquitable au foncier et à l'investissement dans le secteur des carrières. En outre, selon la Cour des Comptes, les Centres régionaux d'investissement, chargés de fournir une assistance foncière aux investisseurs, ne disposent pas d'une cartographie du foncier public.

Bailleurs internationaux

Accès au financement : la SFI mobilise 100 M USD avec le Crédit du Maroc

La Société financière internationale, filiale du groupe Banque mondiale, et le Crédit du Maroc ont annoncé le renforcement de leur partenariat avec un nouveau financement de 100 M USD, dans l'objectif de faciliter l'accès au financement bancaire des petites et moyennes entreprises (PME), de l'entrepreneuriat féminin et des projets verts. Pour rappel, la SFI s'est engagée à hauteur de 1,2 Md EUR au Maroc sur les trois dernières années.

Commerce intra-africain : nouveau partenariat entre la BAD et Attijariwafa Bank

La Banque africaine de développement (BAD) et Attijariwafa Bank Europe ont signé un accord de partage des risques de 100 M EUR. Cet accord vise à renforcer le financement du secteur privé et à promouvoir le commerce en Afrique, en stimulant près de 500 M EUR d'échanges dans plus de vingt pays africains. Ce partenariat permettra à Attijariwafa Bank de financer à plus grande échelle des entreprises dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des énergies renouvelables. Cet accord s'inscrit dans le cadre de la dynamisation des échanges commerciaux du Maroc avec les pays africains, reflétant les efforts de diversification et de renforcement des relations commerciales, bien que ces échanges demeurent en deçà des potentialités existantes (6 Md EUR en 2022, soit 5,5% des échanges extérieurs selon l'Office des changes).

Indicateurs macroéconomiques 2023

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dettes du Trésor
Banque Mondiale (10/23)	2,8 %	6,2 %	-	1,8 %	4,6 %	69 % (PIB base 2014)
FMI (10/23)	2,4 %	6,3 %	12 %	3,1 %	4,9 %	69,7 % (PIB base 2007)
Bank Al-Maghrib (9/23)	2,9 %	6 %	-	2 %	5,1 %	-
Haut-Commissariat au Plan (01/24)	2,9 %	6,1 %	13,5 (T3)	-	4,7 %	72 % (PIB base 2014)

Prévisions macroéconomiques 2024

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dettes du Trésor
Banque Mondiale	3,1 %	3,8 %	-	2,5 %	4,1 %	69,7 % (PIB base 2014)
FMI	3,6 %	3,5 %	11,7 %	3,2 %	4,3 %	69,2 % (PIB base 2007)
Bank Al-Maghrib	3,2 %	2,6 %	-	2 %	4,9 %	-
Haut-Commissariat au Plan	3,2 %	-	-	-	4,5 %	-

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent Toussaint

Rédaction : SER de Rabat

Abonnez-vous : dehbia.salah@dgtresor.gouv.fr